

Modalités d'inscription

Inscriptions auprès de :

Stéphanie BOISSONNET au 04.70.07.41.69
ou

Karine MISSONNIER au 07.86.63.94.43

Fournir:

- La fiche d'inscription.
- Le dossier de renseignements.
- La photocopie des vaccinations
- Votre numéro d'allocataire CAF ou MSA
- Une attestation d'assurance.
- photocopie avis imposition 2016



**LES TARIFS : 80h CAF + 40 € pour
cité du 12 au 19/07 et**

70h CAF + 35€ pour les 2 autres.

| TARIFS HORAIRE | TARIF HORAIRE PROPOR- TIONNEL AUX REVENUS |
|-------------------------------------|----------------------------------------------|
| Revenus par foyer < à 8091€/ AN | 0.20 € |
| Revenus par foyer > à 58379 €/AN | 1.46 € |
| Repas | 3.25€ |



Villefranche d'Allier
Montmarault

RENSEIGNEMENTS :

14 rue Jean Moulin

03430 VILLEFRANCHE D'ALLIER

04.70.07.41.69

Ou 07.86.63.94.43

<http://www.centres-sociaux-allier.com/villefranche/>



Villefranche d'Allier
Montmarault



« Viens on



construit une Cité ! »

Séjours d'été 2017
du CSR Villefranche
Montmarault

Une Cité c'est quoi ?

Depuis trois ans, le Centre Social Rural de Villefranche Montmarault propose des séjours originaux et innovants : les Cités ! *Poizouti, Piabalulu* ou encore *Zarmouille, Festirev, avenprecalm* ça vous dit quelque chose ? Ce sont toutes des Cités, créées en 2014, 2015 et 2016 par des enfants comme les vôtres !

Mais une Cité, c'est quoi ? C'est *une mini société*, « idéale » dans laquelle les enfants vont prendre des décisions, et des responsabilités, en coopérant les uns avec les autres.

Alors il n'y a plus d'activités ?

Si il y en aura toujours, à la différence que ce sont vos enfants qui les choisiront, et qui parfois les organiseront ! **Ce sont eux qui décident !**



Et les animateurs dans tout ça ? Les animateurs accompagnent les enfants tout au long de ce chemin. Ils sont *garants du cadre, de la sécurité* et peuvent apporter une aide technique et matérielle si les enfants en ont besoin.

Les différentes

1. Les Temps bâtisseurs :

Ce sont des temps pendant lesquels **les enfants vont « bâtir » leur Cité**, réfléchir à ce qu'ils veulent vivre, ce qu'ils veulent faire, et comment ils vont le faire. On se réunit, on discute, on propose, on vote.... Et on construit !

2. La présentation de la Cité

Aux parents, aux amis, à la famille **On se donne rendez vous tous ensemble** sur les lieux de la prochaine Cité, on découvre, et puis c'est l'occasion de passer une journée tous ensemble !

3. La vie de la Cité :

Ca y est, c'est le grand jour ! On inaugure notre Cité dans laquelle on va vivre tous ensemble ! Ce qu'on y fait ? On joue, on se réunit, on fait des activités, la popote, on danse, bref, on vit !

4. Le temps des souvenirs :

Quand tout est fini, il reste encore **les souvenirs, à (re)partager ensemble** une dernière fois grâce à des photos, des vidéos, des reliques ... autour d'un bon repas !

Les dates à retenir

Pour les 8/13ans : (enfant ayant déjà participé à au moins une Cité)

Vie de la Cité + temps bâtisseurs : du 12 juillet au 19 juillet 2017.

Pour les 7/10 ans* :

Temps bâtisseurs : du 18 au 21 avril 2017 de 9h à 17h (possibilité d'accueil en dehors des heures d'animation de 7h30 à 18h30) Tarif horaire CAF + repas 3.25€

Vie de la Cité : du 30 juillet au 5 août 2017.

Pour les 10/14 ans* :

Temps bâtisseurs : du 24 au 28 avril 2017 de 9h à 17h (possibilité d'accueil en dehors des heures d'animation de 7h30 à 18h30) Tarif horaire CAF + repas 3.25€

Vie de la Cité : du 23 au 29 juillet 2017

* Les enfants de 10 ans peuvent choisir de s'inscrire à l'une ou l'autre des deux Cités proposées.

